

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Paul Verlaine - FCIL - secrétariat médical

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Paul Verlaine - FCIL - secrétariat médical (25349)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Paul Verlaine - FCIL - secrétariat médical (25349)	Jury par défaut	Tous les candidats	18	105	44	44	4

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Paul Verlaine - FCIL - secrétariat médical (25349)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	88	42	42	2	50 %
			Masculin	17	2	2	2	50 %
			Total	105	44	44	4	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Paul Verlaine - FCIL - secrétariat médical (25349)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	8	6	6	0	
				AB	4	4	4	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	1	1	1	0	
				Total	14	11	11	0	
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	3	3	0	
				Sans mention	3	3	3	0	
				AB	2	2	2	0	
				B	1	1	1	0	
				Total	11	9	9	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	9	8	8	4	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	6	6	6	0	0 %
				B	9	8	8	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	27	24	24	4	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	41	0	0	0	
				AB	10	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				Total	53	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Paul Verlaine - FCIL - secrétariat médical (25349)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	40	36	36	4	100 %
			En réorientation	8	3	3	0	0 %
			Non scolarisés	26	4	4	0	0 %
			Scolarité étrangère	30	0	0	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	105	44	44	4	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Paul Verlaine - FCIL - secrétariat médical (25349)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyennes dans les matières générales, technologiques et/ou professionnelles	Bulletins et épreuves anticipées du bac	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Attitude face au travail, persévérance	Bulletins. Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Assiduité et comportement	Bulletins. Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à s'investir et continuité du projet	Projet de formation motivé. Fiche Avenir. Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Fiche Avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

1er temps : traitement algorithme avec l'outil d'aide à la décision pour établir un 1er classement.

2e temps : réunion d'une commission d'examen des dossiers des candidats constituée des enseignants de la formation. Examen des dossiers

pour prise en compte des éléments recueillis dans les bulletins, fiche avenir, projet de formation motivé, etc.

3e temps : Etablissement du classement pour chaque groupe. Détermination d'un seuil de recrutement pour chacun des groupes à partir du classement établi.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Etoffer suffisamment le projet de formation motivé.

Soigner l'orthographe et la syntaxe.

Evoquer un projet métier cohérent par rapport à la formation visée.

Mettre en valeur les expériences en entreprise (Stage, PFMP, ...)

En cas d'échec à une 1ere expérience d'enseignement supérieur, expliquer les raisons de cet échec et la motivation pour rebondir.

Signature :

Valérie De-Schutter,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Paul

Verlaine